

TABLEAU DE BORD – EPS en CCF

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les activités liées au suivi et la transmission des protocoles pour l'EPS CCF. Les protocoles finalisés sont transmis à la Commission Académique EPS et la DEC.

A l'issue de cette fiche mémo, vous saurez suivre et transmettre les protocoles.

Prérequis :

- la Commission Académique d'EPS ou éventuellement le gestionnaire DEC a défini la période de saisie des protocoles en établissement,

Tableau de bord

Activité « EPS - Tableau de bord »

Cette activité vous permet de suivre et de transmettre les protocoles.

EPS - Tableau de bord	BGT - 2024 - ACADEMIE DE TOULOUSE																				
<p>► Tableau de Bord</p> <p>► Date de Validation des APSA par la commission : 15/12/2023</p> <ul style="list-style-type: none"> CA1-Nage avec palmes CA1-Natation vitesse CA1-Sauts CA2-Equitation CA2-Escalade CA2-Sauvetage aquatique CA3-Jiu jitsu/Kata CA3-Parkour CA3-Trampoline <p>► Date de saisie officielle des protocoles : du 15/12/2023 à 00:00 au 31/01/2024 à 00:00</p> <p>► La saisie des protocoles est actuellement : ouverte</p> <p>► Date de transmission des protocoles pour validation à la commission : Non Transmis</p> <p>► Souhaitez-vous transmettre les protocoles ?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non</p> <p>► Souhaitez-vous annuler la transmission des protocoles ?</p> <p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>► Liste des protocole EPS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Protocole</th> <th>Groupe</th> <th>Professeur</th> <th>Co-évaluateur</th> <th>Date dernière modification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CA1-Natation vitesse - CA2-Escalade - CA3-Jiu jitsu/Kata</td> <td>GR1</td> <td>PROFEPSA</td> <td>COEVAL</td> <td>Le 15/12/2023 à 10h41</td> </tr> <tr> <td>CA1-Sauts - CA2-Sauvetage aquatique - CA3-Jiu jitsu/Kata</td> <td>GR2</td> <td>PROFEPSA</td> <td>COEVAL</td> <td>Le 15/12/2023 à 10h41</td> </tr> <tr> <td>CA1-Natation vitesse - CA2-Sauvetage aquatique - CA3-Trampoline</td> <td>GR3</td> <td>PROFEPSB</td> <td>COEVAL</td> <td>Le 15/12/2023 à 10h43</td> </tr> </tbody> </table> <p>Date de validation des protocoles par la commission : Non Validé</p>		Protocole	Groupe	Professeur	Co-évaluateur	Date dernière modification	CA1-Natation vitesse - CA2-Escalade - CA3-Jiu jitsu/Kata	GR1	PROFEPSA	COEVAL	Le 15/12/2023 à 10h41	CA1-Sauts - CA2-Sauvetage aquatique - CA3-Jiu jitsu/Kata	GR2	PROFEPSA	COEVAL	Le 15/12/2023 à 10h41	CA1-Natation vitesse - CA2-Sauvetage aquatique - CA3-Trampoline	GR3	PROFEPSB	COEVAL	Le 15/12/2023 à 10h43
Protocole	Groupe	Professeur	Co-évaluateur	Date dernière modification																	
CA1-Natation vitesse - CA2-Escalade - CA3-Jiu jitsu/Kata	GR1	PROFEPSA	COEVAL	Le 15/12/2023 à 10h41																	
CA1-Sauts - CA2-Sauvetage aquatique - CA3-Jiu jitsu/Kata	GR2	PROFEPSA	COEVAL	Le 15/12/2023 à 10h41																	
CA1-Natation vitesse - CA2-Sauvetage aquatique - CA3-Trampoline	GR3	PROFEPSB	COEVAL	Le 15/12/2023 à 10h43																	
<p>Enregistrer</p>																					

Dans ce tableau vous retrouvez, si une liste d'APSA a été validée par la Commission Académique EPS ou éventuellement par la DEC, la date de validation ainsi que les APSAs gérés par votre établissement.

Les dates d'ouverture de la saisie des protocoles sont également indiquées. C'est le cas aussi de l'état l'ouverture de la saisie : « fermée » ou « ouverte » (« ouverte » dans la copie d'écran). La saisie des protocoles est à l'état "ouverte" dès que la date de début de la période de saisie des protocoles est atteinte.

Transmission des protocoles

Lorsque tous les protocoles pour votre établissement sont finalisés il vous faut les transmettre afin qu'ils soient validés.

Pour transmettre les protocoles, il vous faut cocher le radio bouton

► Souhaitez-vous transmettre les protocoles ?
 Oui Non

à « Oui » et cliquer sur le bouton

Enregistrer

Dès que les protocoles ont été transmis, la date de transmission s'affiche et le radio bouton « Souhaitez-vous annuler la transmission des protocoles ? » devient accessible.

► Date de transmission des protocoles pour validation à la commission : 26/01/2024

► Souhaitez-vous transmettre les protocoles ?
 Oui Non

► Souhaitez-vous annuler la transmission des protocoles ?
 Oui Non

Annulation de la Transmission des protocoles

Il est possible que vous ayez besoin d'annuler la transmission des protocoles (création d'un nouveau protocole standard, modification d'un protocole existant ...).

► Souhaitez-vous annuler la transmission des protocoles ?
 Oui Non

Vous pouvez procéder à l'annulation de la transmission des protocoles en choisissant l'option « Oui » et en validant. Ceci est possible **tant que les protocoles n'ont pas été validés par la commission (ou éventuellement la DEC)**. Si la validation a été effectuée, il faudra que la commission ou éventuellement la DEC dévalide les protocoles pour vous redonner la main.

La date de validation des protocoles est indiquée sur l'écran :

Date de validation des protocoles par la commission : 26/01/2024

Cette information vous permet de savoir que les protocoles ont été validés.